



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 111392

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les inquiétudes des personnes de l'ANPE et de l'Unedic, concernant la mise en commun des moyens et structures informatiques dans le cadre d'un groupement d'intérêt économique. En effet, les quelque 350 informaticiens ANPE ont un statut de contractuels de l'État alors que le personnel Unedic - 1100 salariés concernés - relève du droit privé. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la forme juridique choisie pour ce GIE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111392

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12340